



## La Réunion-Mayotte

### Cartographie de la pauvreté à La Réunion Plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des quartiers précaires

La Réunion fait face à une très forte précarité monétaire avec 40 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté métropolitain. Les fragilités sociales sont toutefois d'un niveau différent selon les quartiers. Les 114 grands quartiers de La Réunion peuvent être répartis en cinq groupes homogènes selon la précarité monétaire de leurs habitants, la structure familiale et l'habitat.

Les difficultés les plus importantes se concentrent dans 13 quartiers urbains pauvres. Ils cumulent manque d'emplois, nombreux logements sociaux et dépendent fortement des prestations sociales. Les habitants de quartiers pauvres plus ruraux sont davantage propriétaires de leur logement et reçoivent un peu moins d'aide sociale. À l'opposé, dans des quartiers plus aisés, le taux de pauvreté est près de deux fois moindre que la moyenne réunionnaise, mais il reste bien plus élevé qu'en métropole.

La situation se dégrade entre 2010 et 2015 dans les quartiers urbains qui cumulaient déjà les difficultés socio-économiques, alors qu'elle s'améliore dans les quartiers pauvres plus ruraux et les quartiers moins pauvres et éloignés des centres-villes.

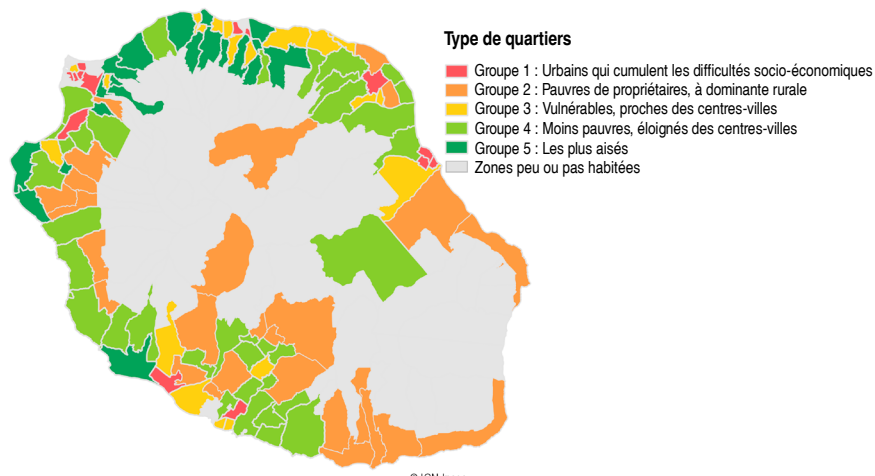
Ludovic Besson, Insee

Les Réunionnais font face à une précarité monétaire beaucoup plus importante qu'en métropole : en 2014, 40 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté métropolitain, qui s'élève à environ 1 000 euros par mois et par unité de consommation (UC, *définitions*), soit trois fois plus qu'en métropole. Fin 2016, 94 000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont recensés à La Réunion, soit 17 % de la population âgée de 15 à 64 ans.

Ces situations de précarité affectent de manière différenciée les 114 grands quartiers réunionnais. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire s'échelonne de 15 % à Sainte-Marie La Mare à 61 % à Saint-Louis-Sud. De même, la part des

#### 1 Cinq groupes de quartiers homogènes au regard de la précarité

Typologie des grands quartiers à La Réunion en 2015



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014 ; CAF 2016 ; SDES-Deal, RPLS 2016.

familles monoparentales, plus exposées à la pauvreté, varie de 14 % à La Possession Ravine à Malheur 56% au Port-ZAC. La part de logements sociaux culmine à 78 % au Port ZUP, alors qu'ils sont par exemple rares à La Mare et au Plate.

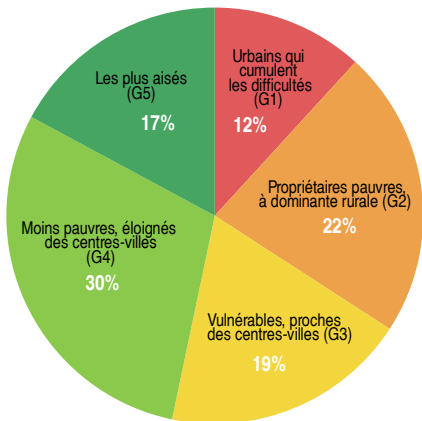
La pauvreté monétaire, la structure familiale et l'habitat sont les principaux facteurs socio-économiques qui différencient les quartiers entre eux, des plus précaires aux plus favorisés. Les grands quartiers sont déclinés ici en cinq groupes, présentant des caractéristiques homogènes au regard de ces facteurs (figure 1).

### Quartiers urbains qui cumulent les difficultés socio-économiques (Groupe 1)

Rassemblant 100 300 habitants, soit 12 % de la population réunionnaise, treize quartiers cumulent les fragilités économiques et sociales les plus aiguës de l'île (figures 2 et 3). Il s'agit de quartiers urbains, chacun d'eux comprenant au moins un quartier de la politique de la ville sur son territoire. Ils sont principalement situés au Port, à Saint-Louis, ainsi que dans les villes de l'Est, à Saint-André et Saint-Benoît.

### 3 Plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des quartiers précaires

Poids démographique des cinq groupes de quartiers en 2015



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014 ; CAF 2016 ; SDES-Deal, RPLS 2016.

En 2014, 52 % des habitants de ces quartiers vivent sous le seuil de pauvreté, soit 12 points de plus que la moyenne régionale. La pauvreté culmine à Saint-Louis Sud (61 %) et au Port-ZAC (55 %).

Cette forte précarité sociale est d'abord liée à la faible proportion des habitants en âge de travailler qui ont un emploi et donc à la faiblesse des revenus d'activité qui en découle. Bien qu'assez proches des principaux pôles d'emplois, seulement 34 % des personnes de ces quartiers sont en emploi, contre 45 % en moyenne.

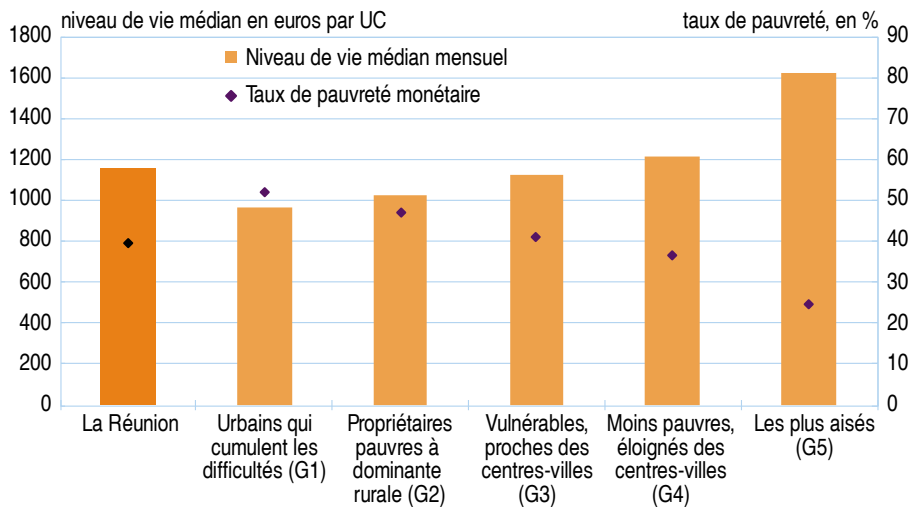


### Groupe 1 : 100 300 habitants

**Le Port** (SATEC, Rivière des Galets, SIDR, ZAC, ZUP) ; **Saint-André** (Centre) ; **Saint-Benoît** (Beaufond, Bras-Fusil, Centre) ; **Saint-Denis** (Le Chaudron) ; **Saint-Louis** (Sud) ; **Saint-Paul** (Grande Fontaine) ; **Saint-Pierre** (Basse-Terre).

### 2 La pauvreté touche de façon différenciée les quartiers réunionnais

Niveau de vie mensuel médian et taux de pauvreté monétaire selon les quartiers à La Réunion en 2014



Source : Insee, Filosofi 2014.

Cette précarité est aggravée par des structures familiales qui pèsent sur les niveaux de vie : beaucoup de familles nombreuses (14 % contre 10 % en moyenne sur l'île) et de familles monoparentales (45 % contre 31 %). Les familles monoparentales sont plus que les autres en situation de pauvreté, la majorité des parents concernés n'ayant pas d'emploi. En conséquence, les enfants sont particulièrement touchés par la précarité dans ces quartiers : 63 % vivent sous le seuil de pauvreté.

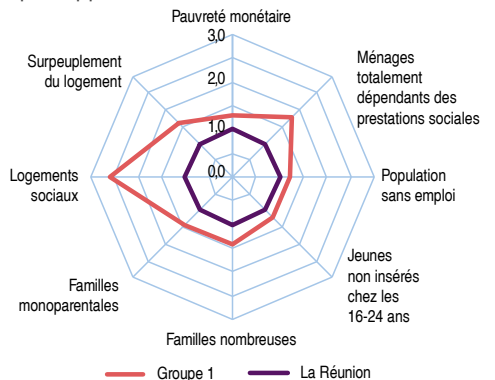
Quant aux jeunes de 16 à 24 ans, ils peinent encore plus qu'ailleurs sur l'île à s'insérer sur le marché de l'emploi : 42 % de ces jeunes ayant arrêté leurs études n'ont pas d'emploi, contre 35 % en moyenne sur l'île (figure 4).

Du fait du manque d'emplois et des structures familiales qui prédominent dans ces quartiers, les ménages sont particulièrement dépendants des prestations sociales (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux) : un ménage sur cinq en dépend entièrement, soit deux fois plus qu'à La Réunion. Ils perçoivent ainsi en moyenne 360 euros mensuels par UC de prestations sociales contre 250 euros à La Réunion.

Logés pour la majorité d'entre eux dans un logement social (55 % contre 21 % à La Réunion), les habitants de ces quartiers sont en outre davantage concernés par les situations de **surpeuplement** qu'au niveau régional : 23 % contre 14 %. C'est notamment le cas dans les quartiers de Saint-Paul Grande Fontaine (35 %) et du Port-ZAC (32 %).

### 4 Deux fois plus de ménages totalement dépendants des prestations sociales dans les 13 quartiers les plus précaires

Principales caractéristiques dans le groupe 1 par rapport à La Réunion



Lecture : en 2015, dans les quartiers urbains qui cumulent les difficultés, la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles est 1,4 fois supérieure à celle de La Réunion. Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014 ; CAF 2016 ; SDES-Deal, RPLS 2016.

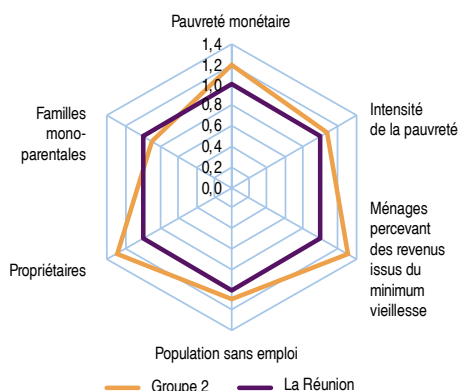
## Quartiers pauvres de propriétaires, à dominante rurale (Groupe 2)

Représentant le quart de la population de l'île, 27 quartiers se caractérisent par une pauvreté très élevée, à peine moins que le groupe précédent (47 %). Ces quartiers se distinguent en revanche par leur localisation géographique : il s'agit de communes à dominante rurale (Cilaos, Salazie, Sainte-Rose, Saint-Joseph et Saint-Philippe) et de zones périphériques de villes étendues comme Le Tampon ou Saint-Paul. Les deux tiers des habitants de ces quartiers habitent dans le Sud.

Les résidents de ces quartiers sont en outre deux fois moins nombreux à être totalement dépendants des prestations sociales que ceux du groupe précédent. Cela s'explique à la fois par une forte proportion de propriétaires de leur logement (66 % contre 51 % en moyenne) et une plus faible part de familles monoparentales (figure 5).

### 5 Davantage de ménages propriétaires et de bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées dans les quartiers pauvres ruraux

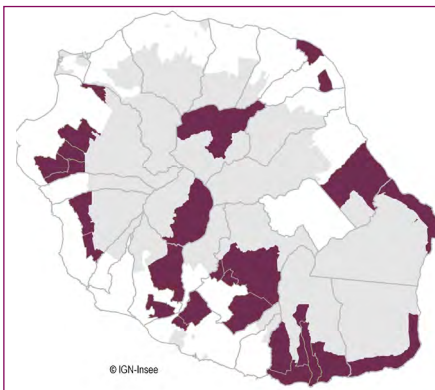
Principales caractéristiques dans le groupe 2 par rapport à La Réunion



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014, CAF 2016, SDES-Deal, RPLS 2016.

Le taux d'emploi est plus faible (40 %) qu'en moyenne sur l'île, mais supérieur à celui du groupe précédent. Les habitants perçoivent en moyenne moins de prestations sociales que ceux du groupe précédent : 270 euros mensuels par UC contre 360 euros (figure 6). Le niveau de vie des personnes pauvres de ces quartiers est particulièrement bas : la moitié d'entre eux vit avec moins de 710 euros par mois, alors que le niveau de vie médian des ménages pauvres est de 730 euros à l'échelle de l'île.

C'est aussi dans ces quartiers que la précarité monétaire et sociale des personnes âgées est la plus forte : 16 % des 60 ans ou plus sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) contre 12 % en moyenne à La Réunion, tandis que 9 % des ménages



### Groupe 2 : 190 300 habitants

**Cilaos** ; **Saint-André** (Cambuston, Ravine Creuse) ; **Le Tampon** (17<sup>e</sup> Km, Bérive-Petit Tampon-Grand Tampon, Plaine des Cafres, Pont d'Yves) ; **Saint-Benoît** (Sainte-Anne) ; **Saint-Joseph** (Centre, Jean-Petit, Langevin, Plaine des Grègues, Vincendo) ; **Saint-Leu** (La Chaloupe, Le Plate) ; **Saint-Louis** (Nord, Rivière Saint-Louis Nord) ; **Saint-Paul** (Barrage Saint-Cœur, La Saline, Le Guillaume, Sans-Souci, Tan-Rouge) ; **Saint-Philippe** ; **Saint-Pierre** (Bois d'Olives, Ravine des Cabris) ; **Sainte-Rose** ; **Salazie**.

### La situation se dégrade entre 2010 et 2015 dans les quartiers urbains cumulant les difficultés socio-économiques

Au cours de la première moitié de la décennie 2010, malgré un redémarrage de l'activité économique, la situation socio-économique des habitants évolue peu à La Réunion. Ainsi, le taux d'emploi n'augmente que légèrement, passant de 43,9 % en 2010 à 45,1 % en 2015. Dans le même temps, les jeunes de 16 à 24 ans éprouvent tout autant de difficultés qu'en 2010 à obtenir un emploi, malgré une nette progression du nombre de jeunes titulaires d'un diplôme (+ 7 points). En parallèle, la part de personnes bénéficiant du seul RSA-socle augmente : ils sont 83 600 en 2016, soit 15 % des personnes de 15 à 64 ans (+ 1 point par rapport à 2011). Ces personnes qui ne perçoivent ni RSA activité, ni prime d'activité sont les plus éloignées de l'emploi. Par ailleurs, la vulnérabilité infantile et familiale reste préoccupante, avec en particulier la part des enfants de parents sans emploi qui se stabilise à un niveau élevé (38 %).

Pour le groupe de quartiers urbains qui cumulent les difficultés socio-économiques, la situation n'évolue guère, voire se dégrade au regard de plusieurs indicateurs. Ainsi, l'accès à l'emploi stagne, alors qu'il était déjà faible en 2010 : seulement 34 % des personnes en âge de travailler ont un emploi. La situation se détériore même au Port-ZUP (- 7 points) et à Saint-Denis-Le Chaudron (- 2 points). C'est aussi dans ce groupe que la part de personnes en âge de travailler et bénéficiant du RSA-socle a le plus progressé (+ 2 points). À Saint-Benoît-Bras Fusil et à Saint-Denis-Le Chaudron, la hausse est la plus vive (+ 4 points). La part de jeunes ni en emploi, ni en formation est aussi en légère hausse dans ce groupe de quartiers, alors qu'elle stagne ou diminue légèrement ailleurs : c'est particulièrement le cas à Saint-André-Centre et à Saint-Benoît-Centre (+ 5 points). Autre signe de fragilité sociale, la part d'enfants sans parent en emploi augmente très fortement au Port-Zup (+ 13 points), au Port-ZAC (+ 12 points), à Saint-Benoît-Centre (+ 12 points) ou à Saint-Denis-Le Chaudron (+ 7 points).

Dans ce groupe de quartiers les plus précaires, au vu des indicateurs mobilisés ici, la situation s'améliore uniquement pour les quartiers de Saint-Pierre-Basse Terre et de Port-Rivière des Galets, dont l'accès à l'emploi progresse entre 2010 et 2015 (respectivement + 4 et + 5 points).

En revanche, la situation socio-économique évolue plus favorablement pour le groupe des quartiers pauvres de propriétaires à dominante rurale et celui des quartiers moins pauvres et éloignés des centres-villes. Les habitants sont ainsi un peu mieux insérés dans l'emploi en 2015 : + 2 points pour le taux d'emploi pour chacun de ces groupes. De plus, le nombre de bénéficiaires du RSA-socle y diminue, alors qu'il augmente dans tous les autres groupes, y compris dans le groupe des quartiers les plus aisés. Enfin, la part des enfants sans parent en emploi y est relativement stable, alors qu'elle augmente assez fortement dans les autres groupes de quartiers.

L'amélioration est particulièrement sensible pour les habitants de Saint-André Ravine Creuse, Saint-Joseph Langevin, Saint-Paul Barrage-Saint-Coeur, Saint-Pierre Bois d'Olives et Le Tampon Bérive-Petit Tampon-Grand Tampon, au sein du groupe des quartiers pauvres de propriétaires à dominante rurale. Il en est de même pour les quartiers de Saint-Benoît Bourbier, Saint-Paul L'Étang - Cambaie, Saint-Pierre Ligne Paradis, Saint-Pierre Ligne des Bambous et Saint-Pierre Montvert les Hauts pour le groupe des quartiers moins pauvres et éloignés des centres-villes.

perçoivent le minimum vieillesse contre 7 % à La Réunion.

### Quartiers vulnérables proches des centres-villes (Groupe 3)

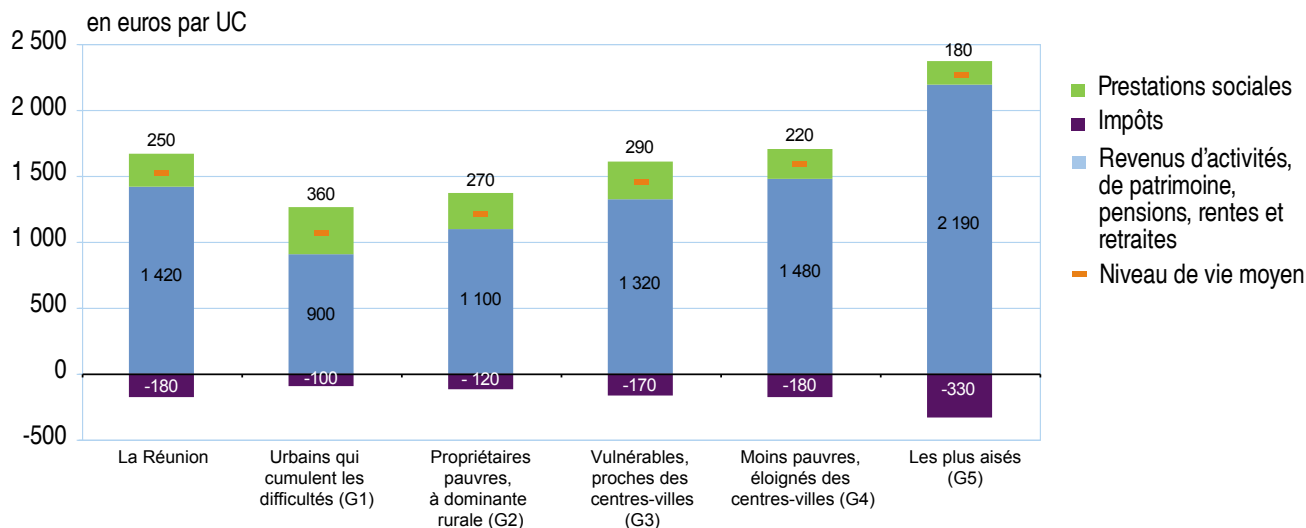
Dans un troisième groupe de quartiers, rassemblant un cinquième de la population,

le niveau de vie médian est proche de celui de la région. La majorité des habitants résident dans des logements collectifs assez anciens de centres-villes et les personnes seules y sont nettement plus nombreuses que la moyenne (34 % des ménages contre 26 % en moyenne). L'accès à l'emploi y est comparable à la moyenne, de même que la



**6 Dans les quartiers urbains qui cumulent les difficultés, les habitants perçoivent en moyenne 360 euros de prestations sociales par mois et par UC**

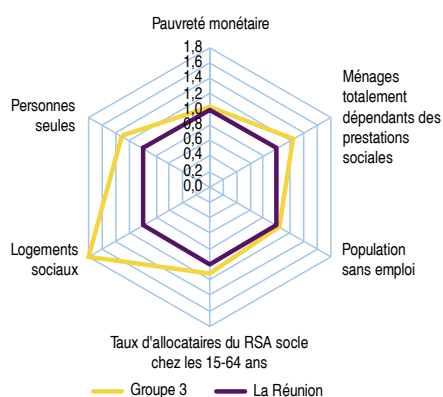
Décomposition du revenu disponible mensuel moyen pour chacun des groupes de quartiers de La Réunion en 2014



Lecture : En 2014, le niveau de vie mensuel moyen s'élève à La Réunion à 1 490 euros par UC. Ils perçoivent en moyenne 1 420 euros de revenus d'activité, patrimoine, pensions, retraites et rentes, 250 euros de prestations sociales et versent 180 euros d'impôts directs.  
Source : Insee, *Filosofi* 2014.

**7 Dans les quartiers vulnérables proches des centres villes, deux fois plus de ménages vivent dans un logement social**

Principales caractéristiques dans le groupe 3 par rapport à La Réunion



Sources : Insee, *Recensement de la population 2015 et Filosofi* 2014 ; CAF 2016 ; SDES-Deal, RPLS 2016.

proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Mais le taux de pauvreté est assez variable selon les quartiers.

Le faible niveau de vie dans certains de ces quartiers explique la forte proportion de ménages entièrement dépendants de prestations sociales (14 % contre 11 % en moyenne régionale), ainsi que de locataires d'un logement social (38 % contre 21 %, *figure 7*). C'est particulièrement le cas à Saint-Denis Vauban-Camélias Providence (66 %). En outre, les familles monoparentales sont plus nombreuses que la moyenne régionale dans ces quartiers.



**Groupe 3 : 162 800 habitants**

**Le Port** (Centre) ; **La Possession** (ZAC Saint-Laurent) ; **Le Tampon** (Centre) ; **Saint-André** (Mille Roches-Rivière du Mât, La Cressonnière) ; **Saint-Benoît** (Bébour-Bras Canot-La Confiance) ; **Saint-Denis** (Bas de la Rivière-Petite Île, Domenjod, Le Moufia, Sainte-Clotilde, Butor-Vauban-Camélias, La Source) ; **Saint-Louis** (Le Gol-Les Makes) ; **Sainte-Marie** (Centre) ; **Saint-Paul** (Fleurimont-Plateau Caillou) ; **Saint-Pierre** (Centre, Ravine Blanche-Pierrefonds) ; **Sainte-Suzanne** (Centre, Les Jacques Bel Air).

**Quartiers de propriétaires moins pauvres et éloignés des centres-villes (Groupe 4)**

Un taux de pauvreté moins élevé et une proportion moindre de ménages dépendant totalement des prestations sociales caractérisent un quatrième groupe de quartiers. Ces quartiers très dispersés (ils sont

répartis sur 17 communes) et relativement éloignés des centres-villes représentent 30 % de la population réunionnaise. La population y a augmenté deux fois plus vite que la moyenne régionale entre 2010 et 2015. Le taux de pauvreté y est de 37 %. Une meilleure insertion en matière d'emploi, ainsi que des structures familiales plus favorables (plus de couples avec enfants,

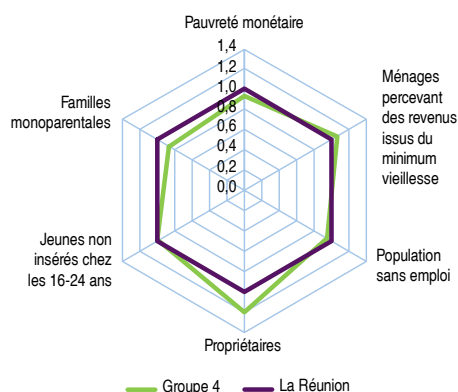


**Groupe 4 : 251 600 habitants**

**Bras-Panon** ; **Entre-Deux** ; **La Plaine-des-Palmistes** ; **Le Tampon** (14<sup>e</sup> Km, Bras Creux-12<sup>e</sup> Km, Bras de Pontho, Terrain Fleury-La Pointe, Trois Mares) ; **Les Avirons** ; **L'Étang-Salé** (Les Hauts) ; **Petite-Île** ; **Saint-Louis** (Rivière-Saint-Louis Sud) ; **Saint-André** (Bras des Chevrettes, Champ Borne, Rivière du Mât les Bas) ; **Saint-Benoît** (Bourbier) ; **Saint-Denis** (Saint-Bernard) ; **Saint-Leu** (Centre, Le Piton) ; **Sainte-Marie** (Grande Montée) ; **Saint-Paul** (Bellemène, Bois de Néfles, Bois-Rouge, Centre, L'Étang-Cambaie, Saint-Gilles-les Hauts) ; **Saint-Pierre** (Grand Bois, Ligne des Bambous, Ligne Paradis, Montvert les Bas, Montvert les Hauts, Terre-Sainte) ; **Sainte-Suzanne** (Bagatelle, Deux-Rives, Renaissance-Quartier français) ; **Trois-Bassins**.

## 8 Dans les quartiers de propriétaires moins pauvres éloignés des centres-villes, des indicateurs dans la moyenne régionale

Principales caractéristiques dans le groupe 4 par rapport à La Réunion



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014; CAF 2016; SDES-Deal, RPLS 2016.

moins de familles monoparentales et de familles nombreuses), expliquent cette meilleure situation monétaire (figure 8). Cependant, ces quartiers comprennent autant de jeunes n'étant ni en emploi ni en études qu'au niveau régional (35 % des 16 à 24 ans).

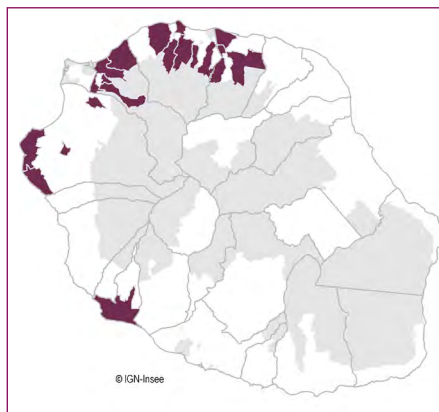
Dans ces quartiers, contrairement aux ménages vulnérables vivant près des centres-villes, les habitants sont majoritairement propriétaires de leur logement (62 % des ménages). Il s'agit d'une maison individuelle dans la plupart des cas. Les habitants bénéficient alors de conditions de logement plus favorables : seuls 11 % d'entre eux sont en situation de surpeuplement, soit deux fois moins que ceux du groupe précédent et légèrement moins que la moyenne régionale (14 %).

### Quartiers les plus aisés (Groupe 5)

Rassemblant un Réunionnais sur six, 19 quartiers sont nettement moins défavorisés que les autres. Ils sont situés pour l'essentiel dans quatre communes du Nord et du Nord-Ouest (Saint-Denis, Sainte-Marie, La Possession et Saint-Paul), à proximité des deux principaux pôles d'emplois de l'île.

Les habitants de ces quartiers ont un niveau de vie médian comparable à celui de métropole. Toutefois, le taux de pauvreté de 24 % y est près de deux fois supérieur à la moyenne nationale. En effet, les inégalités de revenus y sont nettement plus fortes qu'ailleurs : le niveau de vie plancher des 10 % de personnes les plus aisées est 5,4 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes, contre 4,7 fois à La Réunion.

C'est dans ce groupe que les habitants en âge de travailler sont les mieux insérés :



## Groupe 5 : 145 700 habitants

**L'Étang-Salé** (Les Bains) ; **La Possession** (Centre, Dos d'Âne-Pichette, Ravine à Malheur, Rivière des Galets, Sainte-Thérèse) ; **Saint-Denis** (Bellepierre-Le Brûlé, Bois de Nèfles, Centre-ville, La Bretagne, La Montagne, Providence-Saint-François-Montgaillard) ; **Sainte-Marie** (Gillot-La Mare, La Ressource-Terrain Élixa, Rivière des Pluies) ; **Saint-Paul** (Bernica, La Plaine, La Saline les Bains, Saint-Gilles les Bains).

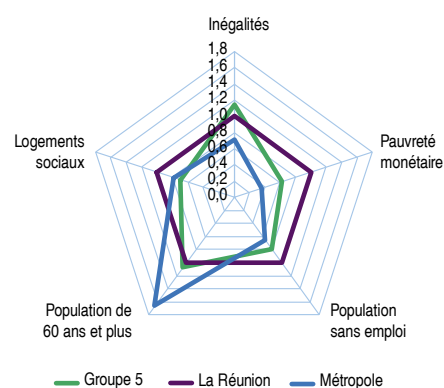
56 % ont un emploi, soit 11 points de plus qu'en moyenne (figure 9). Les cadres et les professions intermédiaires y sont en outre plus présents (21 % contre 12 % à La Réunion). Le niveau de vie médian est alors nettement plus élevé : 1 620 euros par mois et par UC, contre 1 150 euros en moyenne à La Réunion.

Malgré la proximité des pôles d'emplois, les jeunes rencontrent comme dans les autres quartiers beaucoup de difficultés à s'insérer : 28 % des 16 à 24 ans ayant arrêté leurs études n'ont pas d'emploi, soit dix points de plus que la moyenne de métropole.

Ces quartiers moins défavorisés se caractérisent également par un fort dynamisme démographique. Entre 2010 et 2015, la population a augmenté deux fois plus vite que sur l'ensemble de La Réunion. ■

## 9 Dans les quartiers les plus aisés, la pauvreté reste plus forte qu'en métropole

Principales caractéristiques dans le groupe 5 et en métropole par rapport à La Réunion



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 et Filosofi 2014; CAF 2016; SDES-Deal, RPLS 2016.

## Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible (cf. *infra*) du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC- cf. *infra*). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le seuil de pauvreté dit « métropolitain » est fixé à 60 % du niveau de vie médian observé en métropole, soit environ 1 000 euros par mois et par UC. Le taux de pauvreté est la part des personnes pauvres, c'est-à-dire vivant dans un ménage qui dispose de moins de 1 000 euros par mois et par UC.

**Intensité de la pauvreté** : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est élevé, plus le revenu des personnes pauvres est éloigné du seuil de pauvreté.

**Revenu disponible** : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. Quatre impôts directs sont déduits de ces ressources : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

**Unités de consommation (UC)** : elles permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

**Niveau de vie médian** : il partage les personnes en deux groupes, la moitié des personnes appartenant à des ménages qui disposent d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié appartenant à un ménage d'un niveau de vie supérieur.

**Surpeuplement** : situation d'un logement disposant d'une ou plusieurs pièces en moins par rapport à une convention définie selon la composition familiale de ses occupants.

## Sources

Les informations relatives à la population, à l'emploi, au statut d'occupation, au type de famille sont issues du **recensement de la population** au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

L'analyse de la pauvreté et du revenu disponible mobilise le millésime 2014 du **Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)**, rapprochement des données fiscales et des données sur les prestations sociales.

Les données relatives au nombre de logements sociaux proviennent du **Répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS)** au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) de La Réunion.

Le nombre d'allocataires du RSA est issu des **Fichiers allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF)** de La Réunion.

Le nombre d'allocataires de l'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA)** en 2018 émane du Département de La Réunion.

## Méthode

Le niveau géographique d'étude est une partition des communes : le « grand quartier ». C'est un regroupement d'iris (quartier d'environ 2 000 habitants) qui permet de découper le territoire en conservant une bonne fiabilité des données.

Parmi les 130 grands quartiers de La Réunion, certains, trop petits, ont été regroupés ; d'autres, trop grands, ont été redécoupés (Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Louis). L'analyse porte au final sur 114 « grands quartiers ».

Ce découpage géographique est le même que celui utilisé dans l'étude de cartographie sociale des territoires publiée par l'Insee et le Département de La Réunion en octobre 2013. De nouveaux indicateurs sur la pauvreté et le revenu sont disponibles pour la présente étude alors qu'ils ne l'étaient pas en 2013. Ainsi, l'évolution des quartiers peut être analysée en partie au regard des indicateurs qui existaient déjà cinq ans auparavant (population, nombre d'allocataires du RSA, taux d'emploi, logements).

Les cinq groupes de quartiers pour décrire les différents niveaux de précarité ont été déterminés en deux étapes. Une première analyse a permis de résumer l'information contenue dans un grand nombre d'indicateurs en un nombre plus réduit de variables synthétiques. Parmi les 14 indicateurs utilisés, six sont nouveaux : le taux de pauvreté monétaire, le taux de pauvreté monétaire des enfants, le niveau de vie médian, le niveau de vie médian des personnes pauvres, les inégalités de niveau de vie, le taux de ménages dépendants à 100 % des prestations sociales. Huit autres indicateurs déjà disponibles cinq ans auparavant sont utilisés : le taux de ménages percevant le minimum vieillesse, les taux de logements surpeuplés, de logements sociaux, d'emploi au sens du recensement, de jeunes non insérés, de jeunes non diplômés, de familles nombreuses et de familles monoparentales.

Ensuite, une classification a permis de regrouper les quartiers selon des critères de proximité statistique au regard de ces indicateurs qui visent à couvrir plusieurs dimensions de la pauvreté et de la précarité. Les 114 grands quartiers ont ainsi été répartis en cinq groupes homogènes au regard de ces dimensions. La typologie obtenue est différente de celle réalisée cinq ans auparavant, du fait des variables nouvelles utilisées et des évolutions observées depuis.

## Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de La Réunion et le Département de La Réunion. La Caisse d'allocations familiales et la Caisse générale de sécurité sociale ont également contribué à cette publication.

Insee La Réunion - Mayotte  
Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire  
Rédactrice en chef :  
Julie Boé

Impression et composition :  
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham  
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)  
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus :

- Besson L., « **La pauvreté plus présente dans de petites communes rurales** », *Insee Flash* n° 131, juin 2018 ;
- Besson L., « **Quatre Réunionnais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté** », *Insee Analyses* n° 27, septembre 2017 ;
- Les indicateurs sociaux départementaux, Drees, 2017 ;
- Actif N., Levet A., Hoarau S., Maillot H., « **Cartographie sociale des territoires - Des quartiers inégaux face à la précarité** », *Insee Partenaires* n° 26, octobre 2013 ;
- Actif N., Ah-Woane M., Hoarau S., Maillot H., « **Indicateurs sociaux départementaux à La Réunion - Une situation sociale hors norme** », *Insee Partenaires* n° 25, août 2013.

